



CHARTRE DE L'ADHERENT·E SYMPA, COOL ET IMPLIQUÉ·E

Préambule

Cher·e futur·e et actuel·le grimpeur.se, tu as choisi d'assouvir ta passion au sein du club Escalade ASPTT de Digne-les-Bains et nous t'en remercions. Toutefois, avant de te lancer corps et âme, merci de lire ces quelques règles de base relatives au bon fonctionnement de l'association et de vérifier que tu y adhères.

Article 1 – La priorité, c'est la sécurité

En tant que débutant, le moniteur est mon « maître ». J'apprends les règles et applique les consignes de sécurité à la lettre. En tant qu'autonome, je reste concentré et j'écoute les conseils avisés. Un accident est si vite arrivé ! A la salle, je suis concentré·e quand j'assure, je fais toujours vérifier mon nœud ou mon système d'assurance par mon binôme et je fais attention à ne pas rester sous la trajectoire de chute d'un grimpeur.

Article 2 – Le sport c'est bien, l'esprit sportif c'est mieux

A Escalade ASPTT de Digne, tout le monde est sympa et gagne à être connu. Aussi, j'entretiens l'esprit sportif en adoptant une attitude d'entraide, de convivialité et de respect.

Article 3 – Escalade ASPTT, c'est une association

Escalade ASPTT de Digne est une association dynamique qui organise des manifestations tout au long de l'année, ceci grâce à des bénévoles motivés (assemblée générale, démontage et nettoyage des prises ou sites naturels, compétitions ...). En participant à ces événements, je contribue à resserrer les liens entre adhérents et à créer un véritable esprit de club. C'est aussi l'occasion d'exprimer mes talents cachés et de faire de nouvelles rencontres ... **Je m'engage donc à participer pour au moins une demi-journée dans l'année aux événements nécessitant de la main d'œuvre bénévole.**

Article 4 – Matériel bien traité, sérénité assurée

Les cordes, baudriers, dégaines, chaussons etc. ont eux aussi leur sensibilité. Je manie le mousqueton avec précaution et love les cordes avec amour ... **En fin de séance, j'aide au rangement des équipements aux endroits prévus. Maniaquerie exigée.**

Article 5 – Les réseaux sociaux ce n'est pas cadeau

Le club utilise différents moyens de communication avec ses adhérents et à l'extérieur (Facebook, Whatsapp, mail ...). Les comptes créés par le club sont dédiés à échanger uniquement sur des sujets en lien avec l'escalade et principalement le club. **Toutes publications hors-sujettes sont proscrites. Je ne pollue pas ces lieux d'échanges avec des posts qui ne concernent pas la grimpe.**

Article 6 – La nature est mon amie, je la respecte

Escalade ASPTT de Digne propose des sorties dans des sites naturels d'exception. Je préserve et protège cet environnement grandiose. Je n'abandonne rien sur mon passage, excepté quelques larmes d'émotion (ou goutte de sueur).

Article 7 – Chacun son niveau, chacun son créneau

Des créneaux ont été établis en fonction du niveau requis. Je respecte le planning et les horaires définis. Pour accéder aux créneaux autonomes, je valide mon passeport orange ou plus.

L'accès aux murs et aux sorties est réservé aux licenciés. Même si je fais des jaloux, je n'amène pas ma bande de potes sans en avoir demandé l'autorisation à l'encadrant (des licences à la journée peuvent être délivrées occasionnellement).

Article 8 – Le passeport, c'est très fort

Afin de valider mes connaissances et de me donner des objectifs de niveau à atteindre, **je peux passer les différents passeports** (pas besoin de photo, c'est gratuit). **Et mieux, si je le sens, je peux me présenter à l'initiateur** pour contribuer à renouveler l'encadrement du club et diversifier ainsi les sorties escalade proposées et enrichir les créneaux du mur.

Article 9 – Si tu es beau, tu es pris en photo

Toutes photos et vidéos décentes prises lors des activités escalade (falaise ou mur) sont susceptibles d'être utilisées pour la communication du club (site web notamment). J'ai bien sûr le droit de signaler si je souhaite que l'une des photos ou vidéos soit retirée si elle me convient pas.

J'ai lu attentivement cette charte et :

- j'accepte chacun des points : je suis un·e adhérent·e sympa, cool et impliqué·e
- je suis farouchement opposé aux articles :

Nom Prénom :

Date : / /

Signature



CHARTRE SÉCURITÉ ESCALADE

Préambule

En tant que grimpeur affilié FFME, la sécurité est au centre de mon activité. Dans cet esprit, je m'engage à respecter les bonnes pratiques et attitudes suivantes. Certains points ne sont pas détaillés, il convient donc de vous rapprocher d'un encadrant pour toute question que vous vous poseriez.

Article 1 – Je vérifie les points clés

Je m'encorde dans mon pontet avec un nœud de huit finalisé par un nœud d'arrêt. Cette manipulation ne doit pas être interrompue lorsqu'elle est en cours, et je ne me laisse pas distraire.

J'exerce un contrôle réciproque avec mon assureur sur mon nœud et son système d'assurage.

Je réalise un nœud de huit double en bout de corde.

Je privilégie un système d'assurage type reverso, tube, click'up, il n'est pas recommandé d'utiliser un huit comme système d'assurage.

Article 2 – Mousquetonnez

En tant que grimpeur je place ma corde correctement dans toutes les dégaines dans le sens chronologique de la progression.

En tant qu'assureur, je suis attentif à ce que mon grimpeur respecte cette règle.

Article 3 – Parez

Je me place correctement sous mon grimpeur et j'exerce une parade attentive jusqu'à ce que mon grimpeur ait cliqué la première dégainé, en ayant anticipé la bonne longueur de corde.

Article 4 – En moulinette

Je vérifie que la corde ne soit pas torsadée au sommet de la voie et qu'elle soit bien dans les 2 mousquetons de la chaîne.

Article 5 – Maîtrisez la vitesse

Pendant la descente du grimpeur, je tiens la corde avec mes deux mains sous le système d'assurage. Je le fais descendre doucement en le regardant et en tenant compte des obstacles.

Article 6 – Anticipez

Je vérifie préalablement que le matériel est adapté à la situation (longueur de corde, usures du matériel ...).

Je m'assure qu'il n'y ait pas une trop grande différence de gabarit entre le grimpeur et l'assureur.

Article 7 – Écartez vous

Je ne stationne pas au pied des voies ou n'engage pas de traversée sous un grimpeur. Je reste attentif aux chutes potentielles de grimpeurs environnants.